

Une construction ducale du XIV^e siècle à Autun : la tour des Ursulines

CHRISTOPHE BESNIER*

Résumé

Autun est dominé par une tour octogonale, dite « des Ursulines », couronnée depuis le XIX^e siècle par une statue de la Vierge qui veille sur la ville. Il s'agit en fait de la tour maîtresse du château ducal de Riveau. Avec sa base ronde romaine et ses fenêtres géminées à arcatures plein-cintre, cette tour a longtemps passé pour une tour romane érigée au XI^e siècle. Pourtant, une étude des méthodes de construction et de la typologie de sa tour d'escalier, contemporaine des maçonneries de la tour, montre qu'il s'agit plutôt d'un édifice du XIV^e siècle, édifié par Eudes IV lors de la réorganisation du bailliage d'Autun.

Au Moyen Âge, la ville d'Autun revêt un paysage bien singulier. La vieille enceinte augustéenne est devenue bien trop vaste et les centres de pouvoir et d'habitat se sont rétractés au sein de deux ensembles, eux-mêmes dotés de fortifications. Au nord, en contrebas de la ville, le quartier fortifié de Marchaux accueille l'effervescence du pouvoir marchand. Sur les hauteurs de la ville, au sud, le *castrum* protège le pouvoir épiscopal et la puissance ducale. Le pouvoir du duc s'y manifestait de manière particulièrement visible grâce au château de Riveau, qui, érigé au point culminant d'Autun et s'appuyant sur l'angle sud-ouest de l'enceinte antique, dominait de ses fortifications et de ses tours toute la cité (fig. 1)². Il reste aujourd'hui du château un seul vestige architectural, une haute tour octogonale appelée depuis le XVII^e siècle tour des Ursulines, et dont nous proposons ici une étude issue du travail de maîtrise réalisé en 2001-2003³. Ce travail, justifié en tout premier lieu par le peu d'études sur ce site et par l'absence totale d'étude archéologique ou archi-

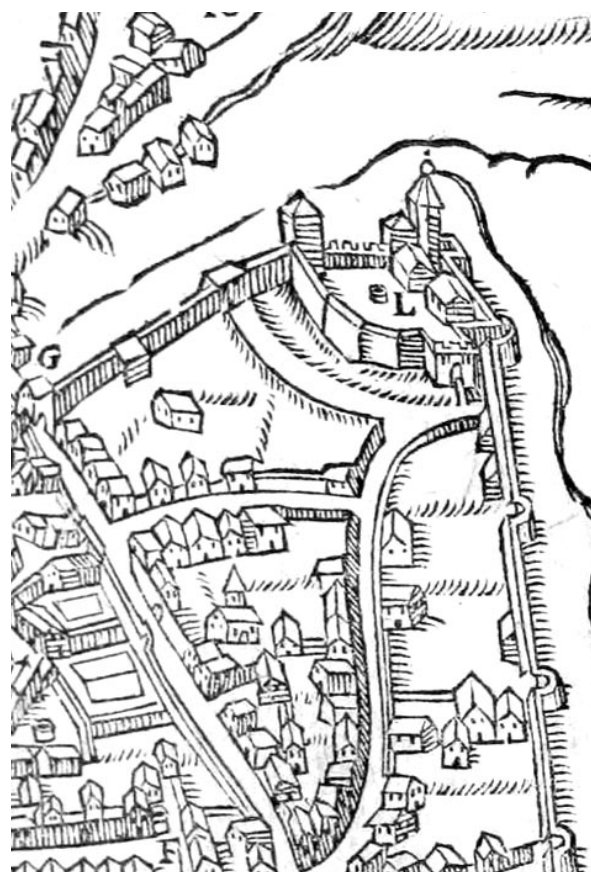


Fig. 1 : plan de la ville d'Autun en 1575,
dessiné par Belleforest, (sud en haut)
édité dans MUNSTER, *Cosmographie universelle...*
t. I, p. 293, détail.

* Archéologue à l'INRAP.

2. Plan d'Autun par Belleforest de 1575, publié au présent volume dans l'article d'E. Jeangrand-Leroux, p. 209.

3. BESNIER (Christophe), *La tour des Ursulines (Autun, Saône-et-Loire). Étude archéologique et architecturale*, Mémoire de maîtrise de l'université de Paris IV, s. dir. Dany Sandron et de Sylvie Balcon, 2001-2003.

tecurale, a pu s'appuyer sur des sources écrites de la fin du Moyen Âge, qui, si elles ne relatent pas la construction de la tour et du château, en dressent en creux une assez bonne description. Aussi, l'étude menée sur les vestiges en place tente-t-elle, outre une description du monument, d'en cerner les spécificités architecturales et fonctionnelles, ce qui induit nécessairement de connaître l'époque de construction de la tour. Jusque là datée du XII^e siècle, la tour des Ursulines mérite que l'on remette à plat cette question, tant nombre de ses caractéristiques architecturales relèvent plus de la première moitié du XIV^e siècle.

Aperçu historiographique

La tour des Ursulines est un monument connu de tous les Autunois. Néanmoins, son histoire et ses caractéristiques architecturales ont été encore peu étudiées. Une des premières mentions apparaît dans le *Dictionnaire raisonné* de Viollet-le-Duc, qui propose pour la première fois une datation du XII^e siècle, sans pour autant fournir d'argumentation⁴. En réalité, la seule publication quelque peu conséquente est un article publié en 1879 dans les *Mémoires de la Société Éduenne* par Étienne Picard⁵. En une vingtaine de pages, l'auteur s'est attaché à proposer une description du château de Riveau au XV^e siècle, en s'appuyant sur les sources comptables de la fin du Moyen Âge dont il édite une sélection⁶. Il n'a pu en revanche confronter les textes avec les vestiges subsistants, car l'accès à

la tour lui était impossible. « Aujourd'hui, nous ne pouvons plus étudier que les ruines de cette forteresse, et encore de loin, puisque la seule tour qui subsiste fait partie des dames cloîtrées de la Visitation⁷. » Par la suite, l'ensemble des quelques mentions publiées concernant la tour se réfèrera à Picard ainsi qu'à la datation de Viollet-le-Duc, qui s'en trouvera entérinée⁸.

Le château et son histoire à travers les sources écrites et iconographiques

Les sources écrites sur le château de Riveau au Moyen Âge sont particulièrement lacunaires. L'origine même de la possession du lieu par les ducs de Bourgogne est incertaine, mais semble être antérieure à 1120, date à laquelle on sait que l'évêque d'Autun a aliéné une partie de ses biens, au sein du *castrum*, au duc de Bourgogne⁹. Le lieu apparaît éminemment stratégique pour l'affirmation du pouvoir ducal. Il se trouve en effet non seulement au point culminant d'Autun, à 386 m d'altitude, mais aussi à une rupture de pente du terrain et le dénivelé est important aussi bien vers la ville que vers la campagne (fig. 2). Quoi qu'il en soit, la première mention attestant d'un château à Riveau remonte au XIII^e siècle, lorsqu'en 1253 Hugues IV reconnaît les droits du chapitre dans les bois de son domaine privé « *infra Ribellum castrum nostrum*¹⁰ ». Une autre mention de 1275 concerne la vente par Arnoult, seigneur de

4. VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. IX. Paris : Borel, 1868, p. 158 : « L'angle sud-ouest des murs romains de la ville d'Autun, point culminant de l'enceinte, possède une tour de guet du XII^e siècle dont nous donnons la vue prise en dehors des murs. »

5. PICARD (Étienne), Le château de Riveau ou la citadelle d'Autun au XV^e siècle, in : *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. VIII, p. 234-256.

6. Ses sources principales sont les registres de comptes de deux receveurs des comptes, Jehan Pucelle, en charge de 1421 à 1437 et Guillaume Charvot, en charge de 1438 à 1440 (ADCO, B 2 356, B 2 359, B 2 362, B 2 365, B 2 366, B 2 368, B 2 371, B 2 374, B 2 377, B 2 384, B 2 386 à B 2 388, B 2 392, B 2 395. Il édite les cotes B 2 388, B 2 392, B 2 395.

7. PICARD, Le château de Riveau... p.235-236. Les actuels propriétaires, loin de me fermer les portes m'ont au contraire permis de visiter tous les recoins de la tour, et qu'il me soit permis ici de remercier leur patience et leur gentillesse et de saluer leur respect et leur passion pour ce monument.

8. ABORD (Hyppolite), *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, t. II. Paris : Dumoulin ; Autun : Dejussieu, 1881, p. 63-67. FONTENAY (Harold de), *Autun et ses monuments*. Autun : Dejussieu, 1889, p. 290.

9. BOËLL (Charles) manuscrit 53, Bibliothèque de la Société Éduenne, fol. 106 ; DEFLOU (Noëlle), PICARD (Jean-Charles), SAPIN (Christian), Autun, in : PICARD (Jean-Charles) (dir.), *Les chanoines dans la ville. Recherche sur la topographie des quartiers canoniaux*. Paris : de Boccard, 1994, p. 163.

10. CHARMASSE (Anatole de), *Cartulaire de l'Église d'Autun*, vol. I. Paris : Durand ; Autun : Dejussieu, 1865, p. 181.

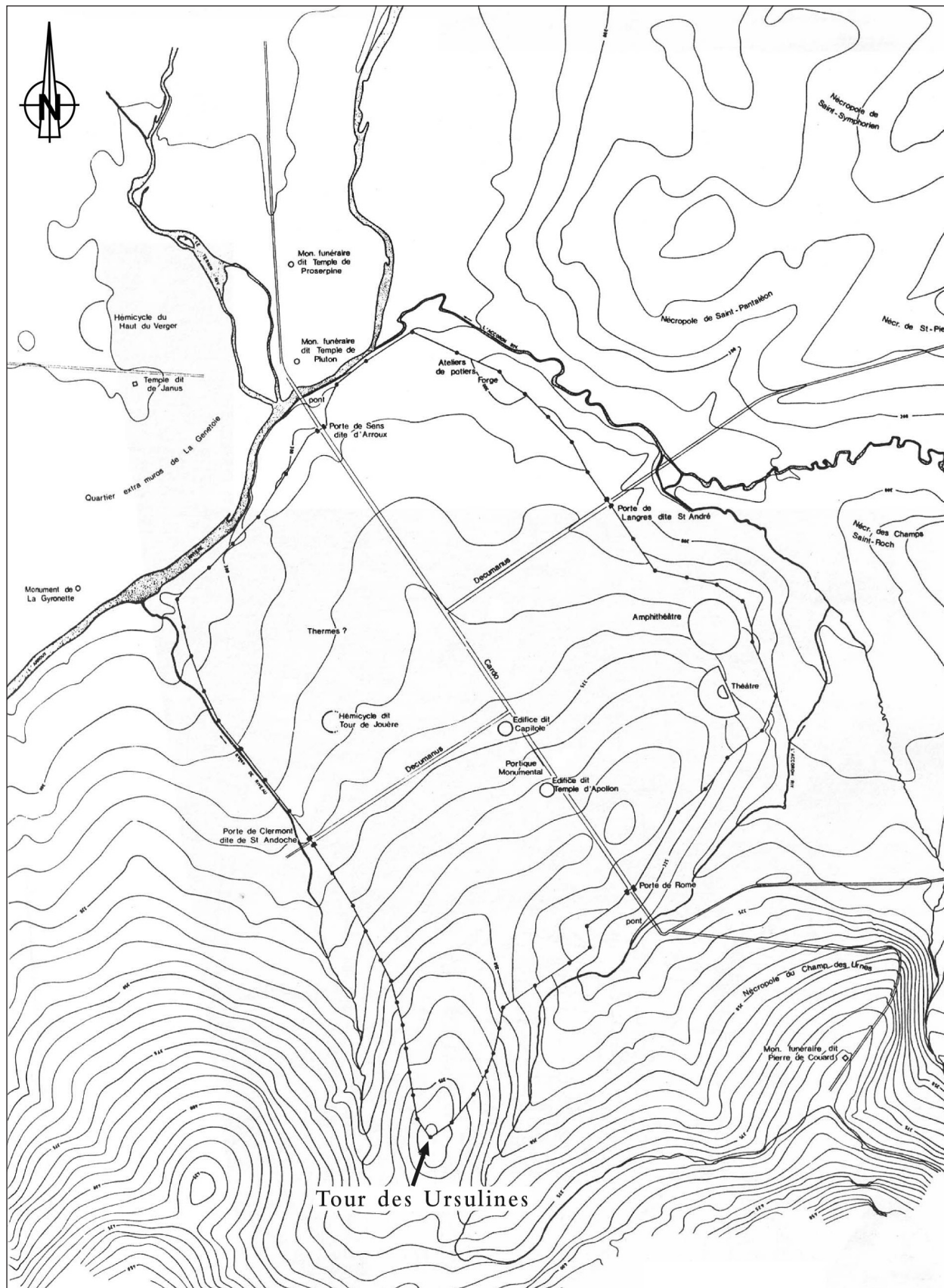


Fig. 2 : plan schématique d'Autun avec les courbes de niveaux, d'après REBOURG (Alain), Carte archéologique de la Gaule, 71/1. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1993, p. 25.



Fig. 3 : gravure de Jobard représentant le tableau du musée Rolin : « le siège d'Autun en 1591 ».

Loges, chevalier, au chapitre d'Autun, d'une terre « *sitam subtus muros castris de ribello*¹¹ ». Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle que les sources documentaires se montrent plus prolixes, grâce aux registres des receveurs des comptes. Le premier registre connu remonte à 1358. Il consigne les comptes de « *Quinard de Cheliz, chevalier, bailli d'Autun et de Montcenis, châtelain de ce dernier lieu [...], receveur encore des deniers destinés au payement des gens d'armes qui étaient en garnison au château d'Autun, et aux réparations qu'on faisait à ce château*¹² ». Les comptes de la seconde moitié du XIV^e et du XV^e siècle font état de menues réparations au château et ne mentionnent aucune modification d'envergure. Ces sources, croisées à deux représentations de la fin du XVI^e siècle qui montrent le château de Riveau avant sa destruction, permettent d'en dresser une description (fig. 1 et 4). Le plan de la forteresse reprend le même principe que celui du *castrum*, à savoir que deux

11. CHARMASSE, *Cartulaire*... p. 213.

12. ADCO, B 2284.



Fig. 4 : tableau du musée Rolin : « le siège d'Autun en 1591 », détail du château.

courtines de l'enceinte antique sont réutilisées et une troisième est construite, tournée vers la ville, décrivant une forme curviligne. L'angle oriental du château est défendu par une grosse tour carrée, surnommée « la Tournelle », dans laquelle logeait le bailli¹³. Cette tour était reliée par une courtine à un petit bâtiment appelé la « maison »¹⁴, elle-même accolée à la tour des Ursulines, nommée alors « grant tour », « grosse tour », « grant tour des prisonniers »¹⁵.

13. PICARD, *Le château de Riveau*... p. 243. Selon J. Mesqui, les tours appelées « tournelles » dans les textes médiévaux sont « éminemment symboliques de la force et de la puissance du constructeur », MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence, t. 1 : Les organes de la défense*. Paris : Picard, 1991, p. 47.

14. Par exemple, en 1439, ont été « *recouvert et mis à point les partuis des cheminées de ladite maison et sale tenant à ladite tour des prisonniers dudit chastel de Riveau* », ADCO, B 2392.

15. PICARD, *Le château de Riveau*... p. 239. La tour, depuis le Moyen Âge, a eu plusieurs noms successifs : on l'a appelé soit en fonction de ses attributions (tour des prisonniers), en fonction de son lieu d'implantation (tour de Riveau), en fonction de ses occupants

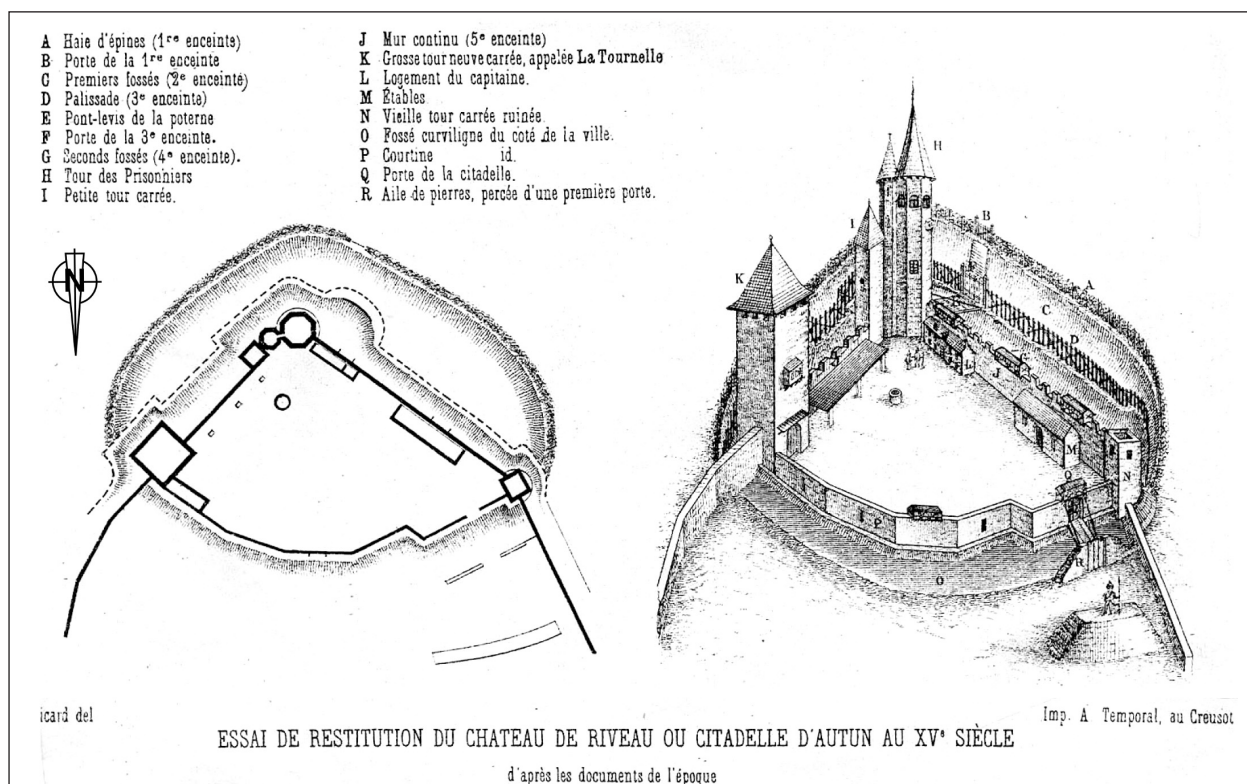


Fig. 5 : « essai de restitution du château de Riveau ou citadelle d'Autun au XV^e siècle »
 dans PICARD, *Le château de Riveau...* p. 234.

L'iconographie souligne par ailleurs particulièrement bien le plan octogonal de la tour. À l'angle nord-ouest se trouve une « vieille tour carrée ruinée¹⁶ ». À l'intérieur de cette enceinte, deux bâtiments principaux prenaient place : un bâtiment accolé au nord-ouest de la tour des Ursulines, dans lequel logeait le capitaine du château institué à partir de 1410 et l'étable, près de la tour ruinée. Enfin, selon Picard, « on trouvait encore dans la cour un puits pour fournir l'eau, un jardin pour la provision de légumes en cas d'investissement, un four et une gelinière¹⁷ ». L'organisation défensive paraît impressionnante : « les deux côtés principaux de ce triangle étaient composés d'une quintuple enceinte ; la base curviligne regardant la ville ne comprenait qu'un fossé et une muraille, sauf aux abords de la grande porte du

château, dont l'approche était défendue par des travaux plus importants¹⁸ ». Pour accéder au château, Picard mentionne deux entrées : une depuis la ville, dotée d'un pont-levis enjambant le fossé ; une autre par la poterne au pied de la tour des Ursulines, donnant aujourd'hui sur le boulevard Mac-Mahon et également protégée par un pont-levis (fig. 5)¹⁹. Toute une population résidait semble-t-il dans les murs : deux compagnies d'arbalétriers, des palefreniers, un maçon, le bailli et le capitaine²⁰.

En 1477, avec la mort de Charles le Téméraire et le rattachement du duché au royaume de France, Riveau devient château royal. Il conserva pendant tout le XVI^e siècle les mêmes attributions de représentation du pouvoir, ainsi que le montrent par exemple les lettres patentes du 23 août 1514 : « François Rolin, chevalier, sire de Beauchamp et de Monestoy, bailli d'Autun et de Montcenis, capitaine et châtelain

(tour des Ursulines, tour de la Visitation) ou enfin pour honorer le roi de France (tour de François I^{er}). Le nom des Ursulines restera finalement attaché à la tour.

16. PICARD, *Le château de Riveau...* p. 234.

17. *Ibid.* p. 243.

18. *Ibid.* p. 237.

19. *Ibid.* p. 238, 242-243.

20. *Ibid.* p. 243.

de Riveau, est remplacé ausdits offices de bailli capitaine et châtelain par son fils Jean Rolin, chevalier, sire de Savoisy, en vertu des lettres patentes de Louis XII, données à Estampes le 23 août 1514²¹ ».

L'histoire du château bascule avec le contexte tragique des guerres de Religion. Les habitants d'Autun décident d'eux-mêmes de la destruction du château, commencée en 1595²². En 1602, le roi se résigne à cette destruction et permet « aux requérans de parachever, abattre et ruiner le château d'Autun et d'employer les démolitions aux réparations des murailles de leur ville²³ ». Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, le site resta à l'abandon, servant assurément de carrière d'appoint pour les habitants d'Autun. En 1647, les Ursulines achètent le château, ce qui ne marque pas pour autant l'arrêt des destructions. En effet, cette même année, elles font abattre « une grosse tour du château de Riveau », à savoir la Tour-nelle²⁴. Il semble en revanche qu'une phase de restauration ait été encouragée, sinon engagée, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, puisqu'elles reçurent, le 28 octobre 1753, l'autorisation de « réduire à vingt pieds de haut les murs de la ville sur lesquels s'appuyait leur jardin, à condition qu'elles en employeraient les matériaux à réparer ces mêmes murailles et la tour comprise dans leur enclos²⁵ ». Les Ursulines restèrent jusqu'en 1793, année où le couvent est vendu comme bien national²⁶. Le procès-verbal de vente protège par ailleurs la tour des Ursulines d'éventuelles dégradations de son nouveau propriétaire, pour qui « la démolition

de ladite tour étant interdite, attendu que c'est une antiquité précieuse²⁷ ». Décidément vouée au calme de la prière après le fracas des armes, la tour des Ursulines est achetée en 1835 par des sœurs Visitandines, qui la quittèrent en 1964. Elles réalisèrent d'importants aménagements, dont le plus spectaculaire est l'érection, en 1862, d'une statue de la Vierge haute de 5 m, dont le socle repose sur l'extrados de la voûte du troisième niveau.

La tour des Ursulines, sa tour d'escalier et la maison qui lui est accolée à l'est sont ainsi les seuls vestiges d'un puissant château ducal progressivement démantelé et dépouillé de ses attributs militaires. Néanmoins, les destructions ont finalement peu affecté la tour des Ursulines dont la structure d'ensemble est particulièrement bien conservée.

Étude du bâti²⁸

En tout premier lieu, la tour des Ursulines présente un plan singulier, issu de deux choix successifs de la part des constructeurs. En effet, l'élévation médiévale octogonale repose sur la base circulaire d'une tour de l'enceinte augustinienne d'un diamètre de 10 m pour une hauteur de 3,85 m (fig. 6 et 8). Ce premier parti-pris de conserver cette fondation antique vient très probablement du souci de s'assurer une souche solide, avec une mise en œuvre des plus pragmatiques, puisque la tour octogonale a été érigée directement sur le lit d'attente de l'assise de réglage antique en très gros blocs d'arkose. Mais dès lors, le choix du plan de la tour s'en trouvait fortement restreint, limité au cercle ou au plan qui s'en rapproche le plus, l'octogone. Ce deuxième parti-pris ne provient pas d'une économie de taille de pierre qu'imposerait le cercle, puisque tous les parements de la tour sont construits en petit appareil qui se prête sans taille particulière aux deux plans. Il s'agit bien d'un choix délibéré, dont nous tenterons plus loin de cerner la source.

21. ADCO, B 12 074, f° 121.

22. PICARD, *Le château de Riveau...* p. 249.

23. ABORD, *Histoire de la Réforme...* p. 567. Voir également ci-dessous JEANGRAND-LEROUX (Estelle), *Châteaux et villes en Bourgogne à l'époque moderne*.

24. ABORD, *Histoire de la Réforme...* p. 67. Malgré la présence des Ursulines, les habitants d'Autun continuent de démonter le château, comme le montre la protestation adressée en 1681 « contre des particuliers qui démolissaient et enlevaient pendant la nuit les pierres de la tour de Rivaux », BM Autun, BB 35, f° 51.

25. FONTENAY (Harold de), *Épigraphie autunoise. Inscriptions du Moyen Âge et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun*. Autun : Dejussieu ; Paris : Champion, 1886, p. 128. La cote n'est pas citée.

26. ABORD, *Histoire de la Réforme...* p. 67.

27. ABORD, *Histoire de la Réforme...* p. 67. La cote n'est pas citée.

28. L'étude du bâti comprend la tour octogonale, sa tour d'escalier et le petit bâtiment accolé à la tour, la « maison ».



Fig. 6 : la base gallo-romaine vue de l'ouest (photo C.B.)



*Fig. 7 : la tour des Ursulines vue du nord,
(photo C.B.)*



*Fig. 8 : la tour des Ursulines vue du sud,
(photo C.B.)*

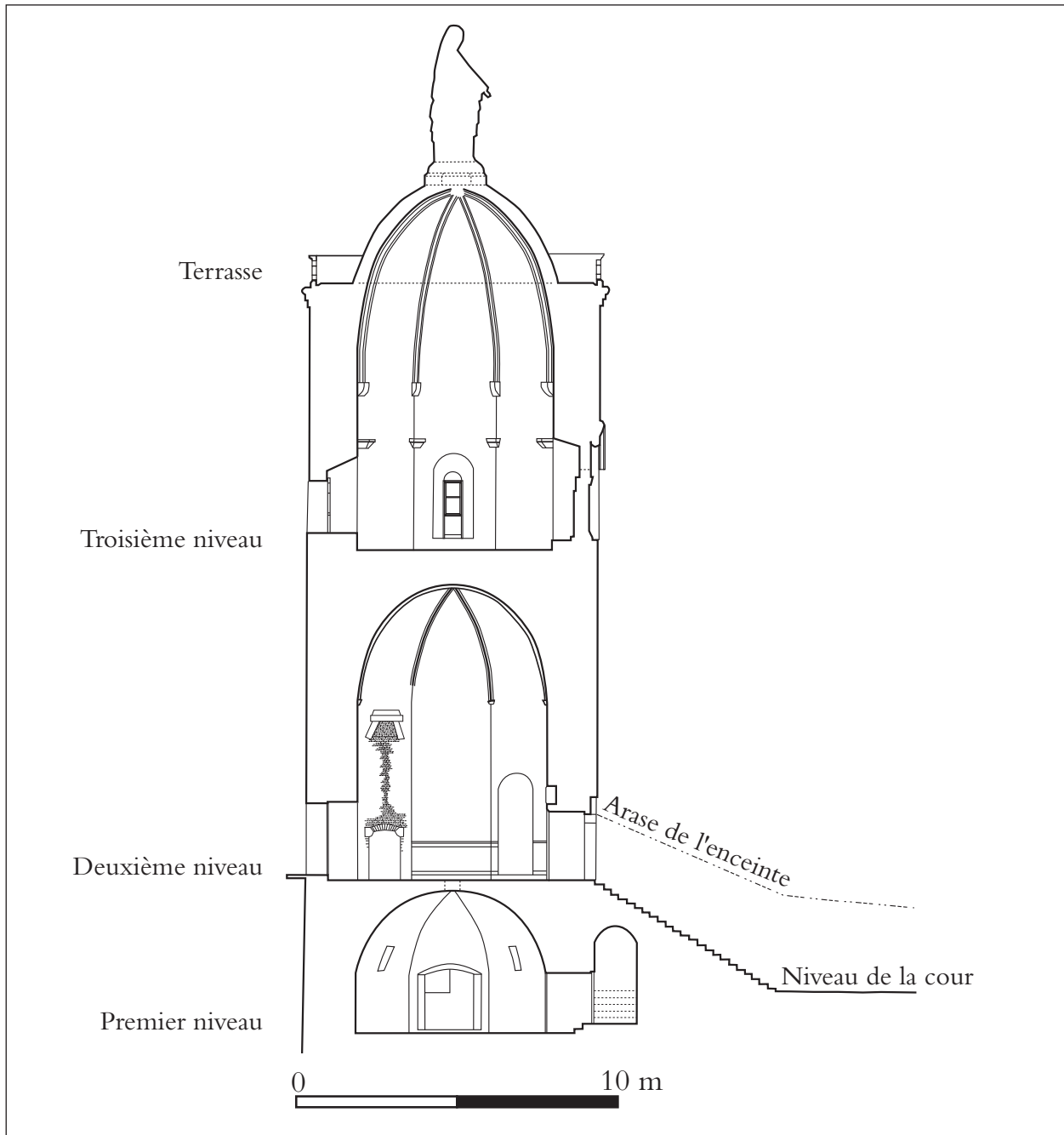


Fig. 9 : coupe générale de la tour des Ursulines, d'après Fr. DIDIER, *Étude préalable de restaurations des parties hautes. Saône-et-Loire. Autun. Tour des Ursulines, mai 1998.*

Quoi qu'il en soit, la tour présente des dimensions imposantes (fig. 9). Elle s'élève à 29 m avec sa base circulaire jusqu'à la terrasse, et 32 m jusqu'au socle de la statue. La tour octogonale présente un diamètre légèrement inférieur à celui de la base circulaire, à savoir 9 m. Le volume intérieur tient dans un diamètre de 6 m, les murs ayant une épaisseur moyenne de 1,50 m. Le mode de construction est dans l'en-

semble homogène. Les murs sont construits en petit appareil de grès ou de granit, dans lequel on peut observer le réemploi de nombreux moellons gallo-romains²⁹. Le grand appareil de calcaire est réservé aux chaînes d'angles montées en besace ainsi qu'aux encadrements des ouvertures.

29. Certains proviennent probablement de la tour antique qui a dû être dérasée jusqu'à l'assise de réglage.



Fig. 10 : vue de la tour des Ursulines depuis le jardin (photo C.B.)



Fig. 12 : la baie du deuxième niveau (photo C.B.)



Fig. 11 : accès originel à la cave (photo C.B.)

La tour se développe sur trois niveaux, jusqu'à la terrasse, chaque niveau ne comprenant qu'une salle.

Le premier niveau est semi-enterré. Son niveau de sol actuel se situe à peu près à 1 m au-dessus de la base antique. Ce niveau, voûté à arêtes, a une hauteur de 4,50 m sous la clé de voûte. L'accès actuel à cette pièce, par le jardin, est le fruit de réfections postérieures. L'accès original se faisait par la clé de voûte, à présent bouchée avec des pierres de réemploi (fig. 11). Des fenêtres ont également été percées

postérieurement. Initialement, seuls deux petits jours, dont un aujourd'hui muré, assuraient un peu de lumière.

On accède au deuxième niveau par un escalier en pierre construit par les Visitandines au XIX^e siècle pour remplacer la simple échelle de bois d'origine (fig. 10). Cette salle a un rôle particulier dans la tour puisqu'elle était le passage obligé pour accéder aux autres niveaux, non seulement à la cave, mais aussi aux salles supérieures. C'est en effet de ce niveau que l'on accède à la tour d'escalier reliée par un petit couloir à l'est.

Cette salle, qui se développe sur une hauteur de 9,50 m sous la clé de voûte, est aussi couverte d'une voûte d'arêtes à huit pans. C'est la seule pièce de la tour des Ursulines où il subsiste quelques éléments de confort et de décor. Elle est bien éclairée par une large baie ouvrant sur l'extérieur de l'enceinte. Si son encadrement extérieur rectangulaire géminé ne semble pas d'origine, l'encadrement intérieur couvert d'un voûtement plein-cintre paraît bien contemporain de l'érection de la tour (fig. 7 et 12).

En outre, cette salle est la seule où l'on peut voir les vestiges d'une cheminée, totalement rasée par rapport au nu du mur et aujourd'hui bouchée (fig. 13). Cette cheminée est encadrée de part et d'autre de pilastres cannelés réemployés (fig. 14), qui évoquent fortement ceux du XII^e siècle de la cathédrale Saint-Lazare³⁰.

Contrairement au deuxième niveau, le troisième niveau est totalement dépouillé de décor ou d'éléments de confort. Haute pièce de 11,50 m de hauteur, couvert lui aussi d'une voûte d'arêtes à huit pans, ce niveau est aujourd'hui inondé de lumière puisque cinq baies assurent l'éclairage, dont deux grandes fenêtres géminées de style roman (fig. 15 et 16). Bien qu'elles apparaissent sur les lithographies du XVIII^e siècle, leur état actuel, notamment les chapiteaux, relève en grande partie des restaurations du XIX^e siècle. De plus, à l'extérieur, l'alternance des chaînes d'angle en carreaux et boutisses est perturbée au niveau des fenêtres, ce qui plaide plutôt pour une réfection postérieure au bâti. Dans l'ensemble, les maçonneries de ce niveau laissent percevoir de nombreuses perturbations.

L'escalier mène enfin aux parties sommitales. La terrasse, très certainement aménagée par les Ursulines³¹, remplace la toiture en tuiles originelle, conique, qui apparaît sur les vues de la fin du XVI^e siècle (fig. 1 et 4)³².

Comme nous l'avons vu, l'escalier en vis est logé dans une tour demi hors-œuvre, située au sud-est de la tour des Ursulines. Cette tour a un plan irrégulier, formé par quatre côtés de largeurs très différentes. La vis, d'un diamètre de 2 m, n'est dès lors pas centrée. Les parements externes, comme ceux de la tour octogonale, sont montés en petits moellons. En revanche, le

parement interne est en moyen et grand appareil de calcaire, régulièrement ponctué de moellons pour assurer les raccords d'assise. Onze petits jours permettent l'ascension en toute sécurité des 97 marches. La vis elle-même a un mode de construction original, puisque, contrairement à la plupart des vis où les marches portent noyau, celles-ci sont insérées dans les tambours³³. Par ailleurs, la tour d'escalier paraît bien contemporaine du programme de construction de la tour octogonale, notamment en l'absence de perturbation dans leur raccord. De plus, la faible épaisseur des murs de la tour octogonale ne permet pas d'abriter d'escalier intra-mural.

La maison, en revanche, porte en elle plusieurs phases de construction. Ce bâtiment accolé à l'est de la tour des Ursulines se développe sur 15 m de hauteur. Chacun des quatre pans de murs a une longueur différente, allant de 2,35 m à 9,10 m. On accède aux deux premiers niveaux par le jardin. Le troisième niveau et les combles sont accessibles par la tour d'escalier. Le mode de construction est similaire à celui de la tour des Ursulines, avec des murs en petit appareil et chaînés en besace par du grand appareil de calcaire. Néanmoins, de nombreuses perturbations dans la maçonnerie laissent entrevoir une succession de remaniements. En premier lieu, seules les parties hautes, le troisième niveau et les combles, sont contemporaines de la construction de la tour des Ursulines³⁴. Les parties basses relèvent d'un programme de construction plus ancien³⁵. De ce

30. Chaque pilastre mesure 1,40 × 0,70 m.

31. Et non par les Visitandines, la terrasse étant déjà aménagée au XVIII^e siècle comme le montre une lithographie du XVIII^e siècle, la « *If vue d'une ancienne tour d'un château des Romains* », de Jean-Baptiste Lallemant, in : GUETTARD (Jean-Étienne), LA BORDE (Jean-Benjamin de), BÉGUILLÉ (Edme), *Voyage pittoresque de la France, avec la description de toutes ses provinces, ouvrage national dédié au roi*. Paris : Lamy, 1784, t. 2.

32. PICARD, *Le château de Riveau...* p. 245.

33. Pour ce monument qui fait la part belle aux remplois, cet élément témoigne peut-être d'un souci d'économie, la taille de marches portant noyau nécessitant en effet l'extraction et le travail de blocs plus imposants que lorsque les deux sont dissociés. Cela permet alors de réutiliser des matériaux disponibles à proximité immédiate.

34. La distribution de ces niveaux par la tour d'escalier en est un indice fort, d'autant plus que les accès internes ne sont associés à aucune perturbation et qu'aucun autre vestige d'accès n'a été repéré. Les parties supérieures sont de même structurellement liées dans leur maçonnerie à la tour des Ursulines.

35. Ces deux étapes de construction se marquent d'ailleurs particulièrement bien sur le mur nord, avec un retrait sur la maçonnerie d'une quinzaine de centimètres correspondant à la phase de surélévation. Celle-ci a pu s'accompagner d'une phase préalable



Fig. 13 : état de la cheminée en 1989, photo B. Sonnet, dans DIDIER, *Étude préalable...*



Fig. 14 : détail du pilastre cannelé à gauche de la cheminée (photo C.B.)



Fig. 14 : détail d'une des deux baies géminées et des parties sommitales, (photo C.B.)



Fig. 15 : baie géminée du troisième niveau, vue de l'intérieur (photo C.B.)

premier bâtiment, il subsiste deux niveaux aux accès indépendants. L'accès au rez-de-chaussée se fait par l'est, grâce à deux belles arcades en plein-cintre parfaitement liées l'une à l'autre (fig. 17). Le deuxième niveau est accessible par le nord, qui, en raison de la dénivellation, est de plain-pied avec le jardin.

Ainsi, deux grandes phases de construction apparaissent dans le bâti étudié, représentées dans un premier temps par les parties basses de la maison, avec ses arcades, puis dans un second temps la construction de la tour octogonale, sa tour d'escalier et les parties hautes de la maison. À les questionner d'un peu plus près, ces bâtiments nous livrent aussi quelques informations sur le château de Riveau.

Réflexions sur le château de Riveau

Tout château doit être en mesure de se défendre, et il subsiste encore quelques vestiges de l'appareil défensif. Des trois enceintes principales qui composaient le château, seule l'enceinte ouest est encore visible. Un arrachement sur la tour des Ursulines montre qu'à l'origine, le mur était plus haut de 4 m (fig. 7 et 10). Il existe un autre arrachement, sur la maison, à l'angle des murs nord et est, témoin de la courtine sud-est (fig. 18). Celui-ci, qui commence à 3,10 m par rapport au niveau de sol du jardin, se développe sur 3,55 m de hauteur pour une largeur maximum de 1,80 m. L'emplacement de cet arrachement montre que la maison était située à l'extérieur de cette enceinte, ce qui explique la présence sur le mur est de deux meurtrières, ainsi que d'une ouverture bouchée témoin d'une bretèche mentionnée dans les textes³⁶. La mise en défense de la tour des Ursulines se remarque encore aujourd'hui par les corbeaux ceinturant les parties sommitales, vestiges probables du hourd³⁷. De même,

de dérasement de la maison. De plus, le plan irrégulier de la tour d'escalier ne paraît se justifier que par l'adaptation à une contrainte liée à un bâtiment existant.

36. PICARD, Le château de Riveau... p. 240-241, cite un document de 1429 faisant référence à « *l'ancienne eschiffe estans sur la petite tour.* »

37. *Ibid.* p. 245.

un corbeau au-dessus de la porte d'accès témoignerait de l'existence d'une bretèche³⁸. Dans la cave, les deux petits jours permettent également de compléter ce dispositif, comme l'atteste une des ouvertures retaillée en archère canonnière.

Le château avait deux accès. L'entrée principale, aujourd'hui complètement disparue, se faisait par la ville, depuis le nord. Seul subsiste le second accès : une porte percée dans la courtine ouest (fig. 19). Il s'agit d'une poterne secondaire qui devait servir essentiellement au ravitaillement du château³⁹. Il y a débat sur l'existence d'une troisième porte. Léauté, un médecin autunois du XVII^e siècle, suppose l'existence d'une porte entre la tour des Ursulines et la Tournelle⁴⁰. Picard le réfute sans appel⁴¹. Pourtant, quelques indices plaident plutôt pour Léauté, qui a connu le château à l'état de ruines. L'absence d'arrachement de courtine dans les parties basses de la maison est un élément à considérer avec précaution, notamment en raison de la réfection des chaînes d'angles. Néanmoins, on peut se demander dans quelle mesure la présence des deux meurtrières et de la bretèche dans le mur oriental ne vise pas justement à battre un accès.

Enfin, les textes mentionnent un logis, attribué au capitaine du château. Complètement disparu, il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'un solin de toit visible le long de la tour des Ursulines et du mur nord de la maison (fig. 10 et 15). Picard, dans sa restitution, a plaqué ce logis contre l'enceinte, probablement parce que

38. *Ibid.* p. 245.

39. MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, t. 2 *La résidence et les éléments d'architecture*. Paris : Picard 1993, p. 362-363.

40. LÉAUTÉ (Jacques), *De antiquis Bibracte seu Augustodini monimentis libellus, extractus e Musaeo D. Thomae, cantoris et officialis ecclesiae Augustodunensis*. Lyon : Guillelmum Barbier, 1650, p. 27 « *Summa vero parte arcis, quae hodie Rivaux vocatur, duae adsunt turres vicinae insidentibus antiquis ruinis, forsitan ibi fuit exitus* [Sur le sommet de la forteresse, que l'on appelle aujourd'hui Rivaux, il y a deux tours à proximité des ruines antiques, peut-être là-bas se trouvait la sortie] ».

41. PICARD, Le château de Riveau... p. 239 « Léauté se trompe en supposant [...] qu'il existait une porte entre les deux tours du flanc est du château de Riveau ».



Fig. 17 : les arcades au pied du mur oriental de la maison (photo C.B.)



Fig. 18 : l'arrachement de la courtine sur la maison (photo C.B.)



Fig. 19 : la poterne dans la courtine ouest vue de l'extérieur (photo C.B.)

l’empreinte de toit court jusqu’à la courtine ouest (fig. 5). Plusieurs éléments s’y opposent, à commencer par les vues de la fin du XVI^e siècle. On peut en effet y voir le bâtiment accolé au nord de la tour des Ursulines non seulement détaché de l’enceinte, mais aussi, semble-t-il, touchant la maison (fig. 1 et 4). La prolongation du solin jusqu’à la courtine s’expliquerait peut-être dès lors par l’existence d’un avant-toit. De plus, sur son plan, Picard détache très légèrement la tour et le logis, pour ne pas condamner l’accès à la tour et la poterne. Or, il apparaît que ces deux bâtiments communiquaient, « par un trapon s’ouvrant dans la cuisine avec la tour des Prisonniers⁴². » Une petite ouverture, située au deuxième niveau de la tour, pourrait correspondre à ce « trapon » (fig. 10). En effet, en raison de ses faibles dimensions, sa fonction ne devait pas être de diffuser de la lumière. Il s’agissait donc vraisemblablement d’un passe-plat dans sa fonction primitive.

Ces quelques considérations amènent à s’interroger sur la fonction de la tour au sein du château de Riveau. Ce n’était pas un lieu de résidence noble, puisque le bailli logeait dans la Tournelle et le capitaine dans son logis. Elle est désignée dans les textes comme « tour des prisonniers ». Selon Picard, c’est le deuxième niveau qui servait de prison, ce qui apparaît pour le moins surprenant au vu du rôle distributif de cette salle⁴³. Si la tour des Ursulines a accueilli des prisonniers, ce dut assurément être de manière ponctuelle, pour des hôtes – contraints – de marque. En outre, cette terminologie du Moyen Âge participe peut-être également à l’exaltation du pouvoir ducal, par essence justicier.

Plus généralement, la situation privilégiée de la tour et ses dimensions imposantes lui conféraient sans aucun doute un rôle-clé dans la surveillance de la ville et de ses alentours. Elle semble se placer dans la lignée des tours-beffrois, ces tours-maîtresses à usage exclusivement militaire.

42. PICARD, *Le château de Riveau...* p. 245.

43. *Ibid.*, p. 245.

Propositions de datation

En l’absence de comptes de construction, la question de la datation de la tour des Ursulines est problématique. Il est néanmoins possible de soumettre des hypothèses pour les deux phases de construction identifiées, les parties basses de la maison avec les arcades, puis la tour octogonale.

La forme, ainsi que la présence même de ces arcades au sein de la maison, placeraient le premier édifice construit au XII^e siècle. En effet, leur facture rappelle fortement l’arcade de la porte des Bancs à Autun, datée de cette époque⁴⁴. Toutes deux en plein-cintre, elles ont des claveaux de dimensions similaires liés par des joints très fins. Ces arcades trouvent aussi un écho particulier dans la comparaison avec certaines maisons de Cluny, notamment celle située au 15 rue d’Avril, datée du XII^e siècle⁴⁵. Ces maisons avec arcades correspondent systématiquement à un niveau de stockage associé au-dessus à un niveau résidentiel⁴⁶. Comment ne pas placer dès lors ce premier château de Riveau dans la lignée, par exemple, du premier manoir capétien de Vincennes, dont les fouilles ont révélé une construction au XII^e siècle caractérisée par la présence d’un niveau de stockage sous le niveau résidentiel, et nommée dans les textes la « maison »⁴⁷ ?

44. Autre exemple dans la maison située au 3, rue de la 1^{ère} armée à Saint-Pantaléon, à 2 km d’Autun, datée également du XII^e siècle : BEGUIN (Amélie), *Espace urbain et habitat dans la ville haute d’Autun (vers 1400-1550)*, thèse de doctorat en archéologie, s. dir. Dany Sandron, avril 2009, Université Paris IV Sorbonne, p. 219. Voir également BALCON (Sylvie), BERRY (Walter), *L’art roman à Autun et dans l’Autunois : épanouissement et maturité (1050 à 1200)*, in : MAURICE-CHARBARD (Brigitte), SAPIN (Christian) (dir.), *Autun : prémices et floraison de l’art roman, catalogue de l’exposition, Autun, Musée Rolin, juin-septembre 2003*. Autun : Musée Rolin, 2003, p. 35-48, ici p. 36.

45. GARRIGOU-GRANDCHAMP (Pierre) et al., *La ville de Cluny et ses maisons, XI^e-XV^e siècles*. Paris : Picard, 1997, p. 168. La seule différence notable est la présence d’un arc brisé et non en plein-cintre.

46. GARRIGOU-GRANDCHAMP, *La ville de Cluny...* p. 116.

47. MACINTYRE (Peter), Le manoir médiéval d’après les fouilles, in : *Dossiers d’Archéologie*, n° 289, décembre 2003-janvier 2004, p. 10-17.

La deuxième phase de construction, à savoir la tour octogonale avec sa tour d'escalier, s'avère délicate à dater. Néanmoins, les caractéristiques de son architecture infirment la datation du XII^e siècle jusque là avancée.

En premier lieu, la construction de tours octogonales au XII^e siècle, comme Gisors ou la tour dite de César à Provins, reste un phénomène très marginal et surtout totalement étranger à la Bourgogne, où, à part à Druyes-les-Belles-Fontaines avec ses tours circulaires, on garde une prédilection pour le plan quadrangulaire jusqu'au milieu du siècle suivant⁴⁸. La réelle diffusion en France du plan octogonal ne se manifeste qu'à partir de la fin du XIII^e siècle, avec en particulier la tour de Bourdeilles en Dordogne⁴⁹, ou, en Bourgogne, les tours en demi-octogone de Montbard (Côte-d'Or) qui constitueraient par ailleurs le premier exemple de plan octogonal dans la région⁵⁰.

Le mode de distribution verticale apparaît plus encore discriminant. Si l'escalier en vis semble apparaître dans la première moitié du XII^e siècle, il est alors systématiquement logé dans l'épaisseur des murs, et, tout comme l'escalier rampant plus répandu à cette période, il est rarement continu sur toute la hauteur du bâtiment. L'extériorisation de la vis dans une tour hors-œuvre ou demi hors-œuvre comme la tour des Ursulines n'apparaît qu'à partir de la

fin du XIII^e siècle, pour se développer plus largement dans la seconde moitié du XIV^e siècle⁵¹.

De même, au XII^e siècle, le voûtement reste très rare. Seule la cave était presque systématiquement voûtée. Dans la majeure partie des tours⁵², tous les autres niveaux étaient planchéiés, jusqu'à la large diffusion du voûtement d'ogives par les ingénieurs de Philippe Auguste à partir du début du XIII^e siècle⁵³.

Les ouvertures de la tour confirment aussi cette impression. Comme évoqué plus haut, le deuxième niveau est éclairé par une large baie donnant sur l'extérieur de l'enceinte. Or, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, le percement ailleurs que sur cour était exclu. Ce n'est qu'à partir de ce moment, avec un essor considérable dans la seconde moitié du XIV^e siècle, que s'opéra un changement, pour plus de confort, d'espace et de lumière. On construisit des fenêtres plus grandes, s'ouvrant plus volontiers vers l'extérieur de la forteresse⁵⁴. Quant aux baies géminées du troisième niveau, on en trouve effectivement des exemples au XII^e siècle : Montbazou, Falaise, Chambois, Loches... Néanmoins, dans ces tours-résidences, les fenêtres éclairent le dernier niveau habitable de la tour, c'est-à-dire le logement du seigneur. Or la tour des Ursulines n'est assurément pas une tour résidence.

48. HÉLIOT (Pierre), ZADORA-RIO (Élisabeth), L'architecture militaire à l'époque d'Henri II Plantagenêt et de Philippe Auguste (1154-1223), in : BABELON (Jean-Pierre) (dir.), *Le château en France*. Paris : Berger-Levrault-CNMHS, 1988, p. 83.

49. MESQUI (Jean), Architectures du pouvoir sous Philippe le Bel. Châteaux et enceintes urbaines, in : GABORIT-CHOPIN (Danielle) et AVRIL (François) (dir.), *1300 : l'art au temps de Philippe le Bel. Actes du colloque international, Galeries nationales du Grand Palais, 24 et 25 juin 1988*. Paris : École du Louvre, 2001, p. 174.

50. MESQUI, *Châteaux et enceintes...* t. 1, *Les organes de la défense*, p. 188. Le plan polygonal et particulièrement octogonal connaît d'ailleurs en Bourgogne un vif succès à ce moment, à l'image de la demeure rurale des ducs à Châtel-Gérard, flanquée de trois tours polygonales, du château d'Époisses, avec une tour semi-octogonale, ou du château de Montfort, aux tours de section semi-octogonale, MESQUI, *Architectures du pouvoir...* p. 174.

51. MESQUI (Jean), *Châteaux forts et fortifications en France*. Paris : Flammarion, 1997, p. 159. Nous pouvons noter en outre que la tour de l'Aubespain du château de Montbard, en demi-octogone, est encore bien ancrée dans la tradition des escaliers droits dans les murs.

52. À l'exception des donjons blésois, MESQUI (Jean), FAUCHERRE (Nicolas), Le château de Châtillon-Coligny, in : *Bulletin Monumental*, t. 146, 1988, p. 73-108, ici p. 91.

53. CHÂTELAIN (André), Les châteaux forts de l'an mil à 1150, in : BABELON, *Le château en France...* p. 31-46, ici p. 44.

54. Les remaniements successifs du château de Brancion, à Martailly-lès-Brancion (Saône-et-Loire) constituent un bon reflet de cette évolution. L'élément le plus ancien du château est une tour rectangulaire attribuée au XII^e siècle. Celle-ci est quasiment aveugle. Au XIII^e siècle est édifée une seconde tour, carrée, plus éclairée, dotée de quelques petites fenêtres en plein cintre. Enfin, dans le dernier quart du XIV^e siècle, on construit une grande salle rectangulaire à deux niveaux, dont le niveau bas est éclairé par de belles fenêtres à meneau sous archivolte en cordon. MESQUI, *Châteaux forts...* p. 75-76.

Ces quelques considérations générales montrent que la tour des Ursulines peut difficilement avoir été érigée au XII^e siècle. Elle porte bien plus des caractéristiques architecturales développées à partir de la fin du XIII^e siècle et diffusées au XIV^e siècle. Ce sont ces caractéristiques que l'on retrouve sur la tour de Bourdeilles, en Dordogne, qui par bien des aspects est une véritable sœur jumelle de la tour des Ursulines. Cette tour, dont la date de construction est fiable, a été bâtie après 1283⁵⁵. Il s'agit d'une tour octogonale de 34 m de hauteur, sur quatre niveaux, ne comprenant chacun qu'une pièce. L'accès à la tour se fait par le deuxième niveau, qui permet d'accéder à la cave au moyen d'un orifice ménagé dans la voûte, cave par ailleurs faiblement éclairée par un seul jour. Du deuxième niveau part un escalier en vis logé dans une tour hors-œuvre. Le troisième niveau est éclairé par trois baies dont une fenêtre géminée. Le constructeur de cette tour n'est autre que Gérard de Maulmont, riche conseiller du roi Philippe le Hardi et qui est venu achever sa carrière auprès des ducs de Bourgogne jusqu'à sa mort en 1299. Maulmont, qui a par ailleurs reconstruit à neuf le château de Montfort avec ses tours de section semi-octogonale⁵⁶, semble avoir eu une forte influence sur l'architecture castrale bourguignonne, à tel point que Jean Mesqui propose de lui attribuer la paternité de la diffusion du plan octogonal en Bourgogne⁵⁷.

Ainsi, la tour des Ursulines correspond particulièrement bien aux canons de l'architecture de la fin du XIII^e siècle. Or, on sait par ailleurs que le château de Riveau est bien constitué

en 1358 et aucun texte par la suite, alors que les sources se font de plus en plus nombreuses, ne mentionne une construction d'importance. La tour aurait donc été érigée entre la fin du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Or, dans cette première moitié du XIV^e siècle, le duc Eudes IV (1315-1349) réorganisa les bailliages de son duché, notamment en créant en 1326 les bailliages d'Autun et de Montcenis. Il plaça alors la résidence du premier bailli d'Autun, Eudes le Changeur, au château de Riveau⁵⁸. Il est dès lors particulièrement séduisant de lier la construction de la tour des Ursulines à la réorganisation des bailliages sous Eudes IV, dont les constructions architecturales nous sont par ailleurs mal connues.

Ainsi, la présence ducale à Autun au Moyen Âge se manifeste toujours aujourd'hui à travers la tour des Ursulines, dont la haute silhouette avantageusement servie par la topographie laisse entrevoir un exemple des normes architecturales en vigueur dans la première moitié du XIV^e siècle. Le pragmatisme de la construction réutilisant des structures plus anciennes, comme la tour antique ou le premier château du XII^e siècle, s'y est doublé d'un véritable parti pris d'ostentation, dont la sévérité contrastera fortement par la suite avec les réalisations architecturales flamboyantes des Valois.

55. MESQUI, *Architectures du pouvoir...* p. 171.

56. *Ibid.* p. 174. et RÉMY (Christian), Châlus et les châteaux de maître Gérard de Maulmont, in : *Bulletin Monumental*, t. 159-2, 2001, p. 113-141.

57. MESQUI, *Architectures du pouvoir...* p. 176, « je pense également au courant très vivace de la Bourgogne, où le plan polygonal basé sur l'octogone est un véritable caractère dominant, dont on peut se demander si l'origine ne se situe pas dans les constructions de Gérard de Maulmont ; cela expliquerait aussi sa présence dans une construction mineure comme celle d'Arrabloy, en raison du statut de son constructeur, proche de celui de Maulmont, voire dans celle de Ravel. »

58. RICHARD (Jean), *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché, du XI^e au XIV^e siècle*. Dijon : publications de l'Université de Dijon ; Paris : Société les Belles Lettres, 1954, p. 466.